

Dossiers d'inscription pour une formation en santé et test tuberculinique

Pr E. BOTELHO-NEVERS
Chef de Service

CLAT42
(Centre de Lutte
Antituberculeuse)

Docteur E. RIVOLLIER
Praticien Hospitalier

Saint Etienne
le 30/06/2026

Poste infirmier :
Téléphone : 04 77 12 74 98

Secrétariat :
Tel 04 77 12 7496
Fax 04 77 12 03 46

clat42@chu-st-etienne.fr

www.chu-st-etienne.fr



N° FINESS 420019622

Certains organismes de formation en santé demandent aux futurs étudiants, dans leurs documents à remplir et à déposer pour une inscription, un test tuberculinique intradermique (connu sous le nom de Tubertest°, ou TUBERCULINE PPD).

Le CLAT 42 n'est pas missionné dans le cadre des dossiers d'inscription à une formation pour réaliser des tests tuberculiniques intradermiques (ni d'ailleurs des tests sanguins QUANTIFERON).

Le CLAT 42 réserve ses rendez-vous médicaux et infirmiers aux dépistages et traitements qui entrent dans les missions de lutte antituberculeuse telles que définies sur le plan national.

Pour les inscriptions à une formation dans le domaine de la santé, aucun texte actualisé n'exige de test tuberculinique.

Plus tard, concernant un futur exercice professionnel en milieu de santé dans le cadre d'une formation en santé, l'indication de prescription et les modalités de réalisation d'un test tuberculinique seront décidées par le médecin du travail au sein des services de prévention et santé au travail.

J'autorise et j'encourage les futurs étudiants à joindre cette information à leur dossier d'inscription.

Docteur Elisabeth Rivollier
Praticien hospitalier, médecine polyvalente
Responsable du centre de lutte antituberculeuse

C.H.U de Saint-Etienne
Centre de Lutte Antituberculeuse
CLAT 42
Tél. 04 77 12 74 96
Dr E. RIVOLLIER - Praticien Hospitalier
N° RPPS : 10003009692
N° Adéli : 421030503